



Rétractation pour achat d'une voiture (délai pour une occasion da

Par **tintin51**, le **27/09/2008** à **09:02**

n'ayant pas de réponse positive pour un crédit ,je demande d'arreter la vente de la voiture mais le vendeur réclame 500 euros suite a des réparations effectuées dessus

Par **Tisuisse**, le **29/09/2008** à **08:54**

Bonjour,

Tant que la voiture n'est pas vendue, elle reste la propriété du vendeur donc ce dernier n'a rien à vous réclamer.